



Emilie CHALAS Députée de l'Isère

Communiqué de Presse d'Emilie Chalas Suite au refus d'homologation par la DIRRECT du PSE de General Electric Hydro

J'ai été informée par le Préfet de l'Isère dès vendredi du refus par la DIRECCT d'homologuer le PSE présenté par la direction de General Electric Hydro au motif que « la construction des catégories socio-professionnelles servant de base à l'application des critères de licenciement était non-conforme » ; éléments que la DIRECCT a repris dans son communiqué d'aujourd'hui.

Cette décision est la preuve que l'Etat prend ses responsabilités dans ce dossier et fait respecter le droit comme les devoirs des entreprises et veille aux intérêts des salariés. C'est la position de fermeté qu'a rappelé Benjamin GRIVEAUX devant l'Assemblée Nationale suite à la question que je posais au gouvernement le 17 octobre dernier. Cette volonté s'est d'ailleurs traduite très concrètement depuis puisque c'est suite à l'entretien des dirigeants de l'entreprise avec le ministre à Bercy que les conditions offertes aux salariés ont été améliorées, que le délai de négociation a été prolongé et que le PDG de l'entreprise s'est rendu sur le site.

Pour rappel à ceux qui seraient tentés de faire croire que la décision de refus du PSE est une victoire à mettre au crédit de l'administration « locale », la DIRECCT est une administration d'Etat sous tutelle conjointe des Ministères du travail et de l'économie. La DIRECCT suit le dossier GE Hydro avec attention depuis cet été. Ses services étaient représentés à Bercy le premier août lors de la première rencontre que j'avais sollicitée pour les salariés auprès du secrétaire d'Etat. Elle est intervenue à plusieurs reprises ensuite : dès le mois d'août à la demande expresse du Ministre suite à l'exposé des salariés pour s'assurer de la conformité de l'accord de méthode proposé alors par la direction ; ou encore en septembre où elle a émis une notification au sujet de GE Hydro, justement sur la question des catégories professionnelles.

Je suis ainsi surprise que la direction de GE Hydro n'ait pas pris en compte ces remarques, d'autant que la question des catégories professionnelles a également été souligné depuis des mois par les organisations syndicales. J'espère néanmoins que les semaines supplémentaires de négociation permises par cette décision seront l'occasion de trouver une solution qui prennent en compte les contraintes et les suggestions des deux parties pour arriver à un accord convenable pour tous.

Par ailleurs, comme j'en faisais part suite à ma visite en décembre des sites de Romanche-Gavet et de Grand-Maison où GE Hydro joue un roule capital, je rappelle que la situation de GE Hydro témoigne aussi de difficultés plus larges de l'ensemble de la filière hydroélectrique. Je compte sur la volonté de l'ensemble des acteurs publics et privés pour y répondre de manière constructive. A l'issue des consultations que je mène depuis novembre, je proposerai pour ma part une série de recommandations pour permettre concrètement à la filière de prendre toute sa place dans la transition énergétique.

Contact presse:

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur parlementaire auprès d'Emilie CHALAS bertrand.biju-duval@clb-an.fr / 06 37 53 75 17 / 04 76 88 88 35

¹ https://www.facebook.com/notes/emilie-chalas/consulter-et-mobiliser-les-acteurs-de-lhydroelectricit%C3%A9-pour-soutenir-la-fili%C3%A8re/2107715646124198/